

**Communiqué de presse**  
**24 août 2020**

Aux représentant.e.s des médias

## **Rentrée scolaire : Croissance des effectifs et dispositifs sanitaires**

**12'430 enfants ont pris ce matin le chemin de l'école en Ville de Genève, soit 300 de plus que l'an dernier. Dans les restaurants scolaires, ce midi, pas moins de 6'850 élèves sont attendus, soit 400 de plus que lors de la dernière rentrée. Cette forte croissance des effectifs scolaires et parascolaires mettent sous tension les équipements mis à disposition par la Ville. Dans le contexte sanitaire tout particulier qui est le nôtre aujourd'hui, assurer une rentrée sereine et des prestations de qualité sont des défis majeurs. Explications et perspectives proposés par la Magistrate en charge, Christina Kitsos.**

Le Point presse de la rentrée de la Conseillère administrative se déroule au Pavillon Geisendorf qui dispose d'un restaurant scolaire de 200 places, de locaux parascolaires et d'équipements pour le quartier. « Un lieu emblématique de ma volonté de mettre à disposition des enfants – sur le temps scolaire et parascolaire – des infrastructures de qualité ».

A Geisendorf, comme dans toutes les écoles de la Ville, ainsi que dans les crèches, des tâches supplémentaires attendent le personnel en termes de nettoyage, de respect des distances, de gestion des flux d'enfants, de limitation des rassemblements d'adultes. Ces mesures de protection - et le port du masque si la distance de 1,5 m ne peut pas être maintenue entre les adultes - sont de mises pour assurer une rentrée en toute sécurité. Précisons encore que le port du masque est également préconisé dans les écoles et au parascolaire entre les adultes et les enfants si la distance n'est pas garantie. Le port du masque, par contre, n'est pas envisagé pour les professionnel.le.s de la petite enfance.

Pour faire face à l'augmentation des effectifs au parascolaire, la Conseillère administrative salue l'aménagement, dès cette rentrée, de 300 places dans les restaurants scolaires de Contamines, des Allières, de l'Europe et des Pâquis. A Budé, aux Allières et aux Genêts, des locaux parascolaires ont été aménagés.

### **Bus navette pour 80 élèves de Le Corbusier**

Des pavillons sont en train d'être installés dans le secteur de Le Corbusier. Des bus navette sont mis à disposition des 80 enfants qui vont fréquenter l'école des Crêts-de-Champel pendant les 4 mois du chantier.

L'installation de pavillons provisoires sur plusieurs sites, dès 2022, fait l'objet d'une nouvelle planification, en collaboration avec le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville.

Au niveau des restaurants scolaires, la Ville assure la gestion directe des réfectoires de Budé, des Crêts, des Genêts et de Trembley, tandis que les autres restaurants scolaires reposent fortement sur l'engagement associatif.

Des réflexions sont en cours afin d'améliorer l'accueil dans les restaurants scolaires, tant du point de vue du confort des enfants, que de leur encadrement. Par ailleurs, la Ville est en train de mener une enquête pour évaluer l'impact sur l'environnement des achats des restaurants scolaires.

## **Perspectives**

Plus des 2/3 des élèves ont cette année la possibilité de s'inscrire directement auprès du personnel parascolaire aux Ateliers Découverte ou aux Ateliers Mobiles. Pour Christina Kitsos, ces Ateliers sont « un levier important pour faciliter l'accès de nombreux enfants à la culture et aux sports ». La Conseillère administrative entend renforcer l'offre de ces Ateliers l'an prochain.

Pour rappel encore, l'Allocation de rentrée scolaire est reconduite pour la huitième année consécutive. A ce titre, 130 francs par année pour un enfant à l'école primaire (180 francs pour un enfant au cycle) sont versés aux familles. Pour la première fois, il est possible de remplir sa demande en ligne. Afin d'améliorer l'information aux familles, une ligne téléphonique (088 33 88 99) répond à toutes les questions. Christina Kitsos envisage d'élargir l'octroi de l'ARS aux familles les plus précaires, sans distinction de statut.

Au chapitre des perspectives de la nouvelle magistrate, signalons encore l'évaluation du dispositif petite enfance, tant du point de vue de l'offre, que des prestations offertes pour répondre aux attentes des familles, et de la gouvernance du domaine.

## **Contact**

Manuelle Pasquali de Weck  
Adjointe de direction en charge de la communication  
Département de la cohésion sociale et de la solidarité  
Tél. 022 418 49 13 – 079 446 40 13  
[manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch](mailto:manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch)